

91780 Mérobert

Tel : 06.62.34.38.26

Internet : lucas091@bbox.fr

RCS : 800 504 904

IM 286

NUMÉRO	DATE	CLIENT
2493	19/11/18	2

Propriétaire SCI THOMAS

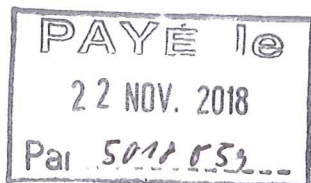
C/O CABINET GERLOGE
9 rue de la Bruyère
75009 PARIS

ADRESSE DE LIVRAISON
Locataire SOARES & DESIMPEL 11 a 15 rue Gaston Refuffat 1 a 7 rue de Kabylie 75019 PARIS

LOT 430 et 431

MODE DE RÈGLEMENT	ÉCHÉANCE	NUMÉRO D'ID. CEE
Chèque à réception	19/11/18	

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QTÉ	PRIX UNIT	REM	PRIX HT	PRIX TTC
	Pose d'un compteur d'eau chez Mr SOARES & Mr DESIMPEL Modification des arrivées d'eau					
115	compteur divisionnaire NARVAL	2	35.00		70.00	77.00
202	vanne à bille pour compteur	1	15.00		15.00	16.50
27	joints diam 20 * 27	4	1.00		4.00	4.40
12	forfait main d'oeuvre, déplacement	1	150.00		150.00	165.00



Pas de pénalité de retard

Pas d'escompte en cas de paiement anticipé

	BASE	%	MONTANTS		%	MONTANTS
TVA N°1	239.00	10.00 %	23.90	REMISE GLOBALE		
TVA N°2				ESCOMPTE		
TPF				ACOMPTE		

	MONTANTS	TOTAL HT	TOTAL TVA	TOTAL TTC	NET À PAYER
PORT HT					
TVA / PORT		239.00	23.90	262.90	262.90
PORT TTC					

au capital de euros

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur.
Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues. (Loi du 12/05/1980)

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 9 Rue la Bruyère - 75009 PARIS - Télécopie : 01.46.22.93.90
SARL au capital de 10 000 Euros - Siret B 331 409 383 00014 - APE 6832 - GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. - 26 avenue de Suffren 75015 PARIS
Garantie transaction : 120 000€ Garantie Gérance : 2 500 000€ Garantie Syndic : 340 000€ - CARTES PROFESSIONNELLES : 75012016000007619 délivrées par la Préfecture de Police de PARIS

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

PROVISIONS N° 04

Charges courantes

Copropriété : FLANDRE SUD (ASL)
75019 PARIS

Copropriétaire : SCI THOMAS MICHEL

CBT GERLOGE
2 RUE GOUNOD
75017 PARIS

Comptable : MME Sylvia BOULAN

Paris, le 14/09/2018

Page 1 / 1

Modification du décret du 17/03/1967. "Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifiant au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du troisième alinéa de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux"

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
43	U			VOLUME 43	



Base de calcul	Date édition	Période	Références	Exigible le	Avance trésorerie	2.480,00
Budget	14/09/2018	01/10/2018 - 31/12/2018	S.9206.00003	01/10/2018	Avances autres	0,00

Rubrique de charges	Budget Période	Tantièmes		Votre Quote-Part
		Généraux	Individuels	
Groupe de lots n° 43 VOLUME 43				
DEPENSES GENERALES	6.687,49	100	31	2.073,12
DEPENSES GRILLE A	1.412,50	100	31	437,87
DEPENSES GRILLE B	775,00	100	4	31,00
Total du groupe de lots				2.541,99
Total appel Copropriétaire				2.541,99

Relevé de compte depuis le 01/07/2018

Date	Libellé de l'opération	Débit	Crédit
01/07/2018	Solde antérieur	104,75	
04/07/2018	Appel 3 01/07/2018-30/09/2018	2.541,99	
15/09/2018	Virt GERLOGE 8		2.541,99
01/10/2018	Appel 1/1 REMPL POMPE RELEVAGE	783,66	
01/10/2018	Appel 4 01/10/2018-31/12/2018	2.541,99	
	Total du relevé	5.972,39	2.541,99
	Solde en notre faveur en Euros.	3.430,40	

Coupon à joindre impérativement à votre règlement

THOMAS MICHEL
Référence : S.9206.00003
Période : du 01/10/2018 au 31/12/2018
Echéance : 01/10/2018
Montant : 3 430,40 Euros.

Gestionnaire :
A l'ordre de : SDC FLANDRE SUD (ASL)
A l'adresse suivante : CABINET GERLOGE
9 Rue la BRUYERE
75009 PARIS